



24 février 2025
La Pruchière

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Présences :

Parents : Romain Thibaud, Rachel Rioux, Karine Lévesque, Stéphanie Jean, Olivier Tieche, Marilyne Lévesque, Catherine Vaillancourt

Enseignants : Joanie Morneau, Florence Lévesque, Myriam Dumais

Service de garde : Fernande Tanguay

Professionnelle :

Personnel de soutien : Linda Dumont

Direction : Laurence Baccard

Absences : Vicky Janelle (parents)

Sujets à discuter	Discussion et orientation	Suivis à donner
1. Mot de bienvenue et vérification du quorum	Monsieur Romain Thibaud souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Madame Baccard souhaite la bienvenue et informe que madame Camille Ouellet n'est plus à l'emploi du Centre de Service. La directrice se chargera du suivi à faire pour le Plan de Lutte.	



24 février 2025
La Pruchière

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.	Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Linda Dumont d'adopter l'ordre du jour et appuyé par Catherine Vaillancourt tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
3. Lecture et adoption du procès-verbal du dernier conseil d'établissement et suivis.	Le président fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2024 et cela en TEAMS du 16 décembre 2024. Madame Laurence Baccard fait le suivi sur la mesure 15024 aide aux parents. Elle a approché madame Karine Soucy pour une formation (Nous sommes des modèles, soyons signifiants.) Madame Soucy va interpellier COSMOSS. Madame Catherine Vaillancourt demande s'il était possible que les parents reçoivent des conseils pour les devoirs. Il est proposé par Stéphanie Jean que les procès-verbaux soient adoptés tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
4. Points de décision	a. Laurence Baccard présente les différentes activités. Les documents sont approuvés par Linda Dumont et signés par le président. b. La directrice présente le guide des règles du service de garde. Une précision a été apportée à la page 3 sur la tarification lors des journées de tempête. D'autre part, le Centre de Service réfléchit à une formulation de texte qui sera ajoutée à l'annexe en juin concernant la sécurité des enfants qui quittent le soir. Il est demandé d'ajouter une mention qu'en temps de tempête, lors de regroupement des services de garde, les enfants peuvent le fréquenter	



24 février 2025
La Pruchière

	quel que soit leur école d'appartenance. Madame Laurence Baccard fera un suivi. Le document est adopté par Fernande Tanguay à l'unanimité. c. Laurence Baccard explique la liste des écoles du Centre de Services pour l'année scolaire 2025-2026 ainsi que l'acte d'établissement concernant les trois écoles. Par la suite, les membres du Conseil sont consultés sur la question qui repose sur leurs propositions et leurs avis. Il est proposé par Joanie Morneau que les membres du Conseil d'Établissement soient en accord avec l'avis. La proposition est acceptée à l'unanimité.	
5. Points de la direction	a. Laurence Baccard fait un suivi des actions du projet éducatif avec les ressources supplémentaires accordées dans les trois écoles. b. Au niveau du budget, il y a un ajout au niveau de l'aide alimentaire de la part du Centre de service. Nous attendons le mois d'avril pour connaître les orientations du Ministère. c. Pour les nouvelles inscriptions : - Pour l'Amitié : 6 enfants (2 de 4 ans, 2 de 5 ans, 1 en 1^{re} et 1 en 5^e) - Pour la Pruchière : 11 enfants (7 de 4 ans et 4 de 5 ans) - Pour Des Vents-et-Marées : 6 enfants (3 de 4 ans et 3 de 5 ans)	



24 février 2025
La Pruchière

	d. Pas de changement à la grille-matière par rapport à cette année. La grille est présentée. e. Après des discussions avec les enseignants, il est proposé de changer le photographe pour l'an prochain. Les photos de groupe n'ont pas été très appréciées. Monsieur Jean-François Lajoie de St-Alexandre serait disponible le 22 et 23 octobre. Les membres ont une description des tarifs et des offres en main. f. Le code de vie sera revu l'an prochain. Madame Laurence Baccard a demandé au Centre de Services un accompagnement externe pour le retravailler avec le personnel des écoles. g. De nouvelles conférences ou capsules sont accessibles pour les parents sur le site de l'ITA. Le lien et le code d'accès se trouve dans l'ordre du jour. h. L'organisme RSEQ propose deux activités aux élèves de la Pruchière : midi dans le mardi (8 élèves) et le taekwondo le mercredi après les cours (9 élèves).	
6. Point du président	Monsieur Romain Thibaud souligne la journée des enseignants et de l'ensemble du personnel.	
7. Point du personnel de l'école	Les enseignants parlent des activités réalisées avec les enfants, l'Opération enfant-soleil, la persévérance scolaire, l'écriture du Rivière-Ouelle et remercie les OPP.	



24 février 2025
La Pruchière

8. Point du représentant au Comité de parents	Madame Rachel fait le point sur la rencontre du 4 février. Monsieur Déry les a informés que la nouvelle école fera partie du district est de Rivière-Du-Loup. Le Centre de Service a pu ajuster les budgets selon les demandes ministérielles sans modifier ceux des écoles. Il n'y a pas encore de décision prise pour le transport scolaire le midi. Il est proposé aux parents une formation avec madame Karine Soucy. Le sujet n'est pas encore défini. Les membres du CÉ nomment les parents qui s'impliquent dans les écoles en vue de l'octroi de bourses : Vicky Gagnon, Ariane Gagnon, Vanessa Michaud, Karine Lévesque, Anick D'Amour, Catherine Vaillancourt. Madame Anick D'Amour est retenue pour la bourse. Pour les projets réalisés par les parents : Mélissa Bilodeau à La Pruchière vient faire une présentation le vendredi 28 février dans la classe de maternelle 5 ans sur le voyage au Costa Rica.	
9. Point des OPP	Madame Laurence Baccard fait une mise au point du rôle des organismes de parents et les remercient pour l'aide qu'ils apportent pour que des activités soient organisées, pour bonifier la bibliothèque et les classes. Monsieur Romain Thibault propose de mieux communiquer et de mieux planifier les campagnes de financement (dès la fin de l'année scolaire)	
10. Période de questions.	Madame Florence Lévesque remet les feuilles pour les frais de déplacement aux membres du Conseil d'Établissement.	



24 février 2025
La Pruchière

11. Levée de l'assemblée	Karine Lévesque propose la levée du conseil d'établissement à 20 h 57. La proposition est adoptée par Catherine Vaillancourt. Prochaine rencontre le 28 avril à l'école Des Vents-et-Marées.	
--------------------------	--	--

Laurence Baccard, directrice

Romain Thibaud, président